

Les conseils

La première idée venant à l'esprit des étudiants voulant s'engager dans la solidarité internationale est très souvent d'apporter des médicaments et des livres sur le terrain. Mais attention danger ! Les deux sujets sont à prendre avec grande précaution et ont souvent des effets pervers. Il faut, dès la conception du projet, s'informer auprès d'organismes compétents, tels que ReMeD qui mène actuellement une campagne sur le sujet.

Le don de MÉDICAMENTS

Dites « stop » à l'envoi de médicaments non utilisables au Sud !

Se rendre sur le terrain pour porter secours à une population en détresse sanitaire n'est pas à prendre à la légère, surtout si elle suppose l'apport d'un produit aussi spécifique que le médicament. Non adapté, de mauvaise qualité ou mal utilisé, il peut constituer un danger mortel pour les populations bénéficiaires.

Graves incidences de l'envoi de médicaments non utilisés au Sud

Du tremblement de terre qui affecta l'Arménie en 1988 jusqu'au tsunami de 2005 en Indonésie, des tonnes de médicaments non utilisés (MNU), pour la plupart périmés, inadaptés aux pathologies locales ou non identifiés ont été envoyées et détruites, car inutilisables, pour des sommes se chiffrant en millions de dollars. En situation de non urgence, les mêmes procédés sont utilisés pour pallier au supposé manque de médicaments dans les pays en développement.

Or, la redistribution humanitaire des MNU est effectuée en dehors de tout cadre réglementaire. Ni leur qualité, ni leur traçabilité ne peuvent être garanties et ils ne correspondent pas nécessairement aux besoins et aux pathologies des pays destinataires et à la formation des personnels médicaux qui les utilisent.

Le médicament n'est pas un produit banal

En situation d'urgence ou pas, le médicament peut présenter des risques pour la santé lorsqu'il n'est pas utilisé dans de bonnes conditions. Des médicaments d'usage courant dans les pays occidentaux peuvent s'avérer inutiles, voire dangereux dans les pays en développement. Les donateurs sont en général bien intentionnés, mais rarement conscients des inconvénients et des conséquences indésirables que peuvent avoir leurs dons pour les bénéficiaires. La bonne volonté ne peut pas remplacer la compétence dans un domaine aussi sensible que celui de la santé. Sans être professionnel de la santé ou sans connaître les besoins des populations, il est inutile de se lancer dans cette activité.



Le constat sur le terrain en chiffres...

- 70 % des médicaments reçus en Indonésie en 2004 libellés dans une langue inconnue des personnels de santé locaux.
- 50 % des médicaments reçus détruits au Kosovo en 1999.
- 17 000 tonnes de médicaments inappropriés détruits en Bosnie-Herzégovine en 1992-96.
- 34 millions de dollars : coût de l'opération.



En 2007 en France : une nouvelle loi

Le 25 janvier 2007, le Sénat français a voté l'arrêt de la collecte de MNU (l'article 32 de la loi n°2007-248 du 26 février 2007, portant diverses dispositions au droit communautaire dans le domaine du médicament), qui passait depuis 1993 par le dispositif Cyclamed et dont les méfaits ont été dénoncés par de nombreux organismes, tels que l'Ordre des pharmaciens, l'Académie de pharmacie, l'Organisation mondiale de la santé (OMS), le Haut comité pour les réfugiés (HCR), la Banque mondiale et de nombreuses organisations non gouvernementales (ONG) et exposés dans un rapport de l'inspection générale des affaires sociales (IGAS) de janvier 2005 (Enquête sur le dispositif de recyclage Cyclamed, rapport n°2005 001, janvier 2005, IGAS, p. 69).

Ces dons de MNU ne respectent pas les politiques pharmaceutiques locales et concurrencent les circuits locaux de distribution pharmaceutique.

En outre, ils sont susceptibles d'alimenter un marché illicite de médicaments en pleine expansion en Afrique. Délivrés par des vendeurs souvent analphabètes, ces MNU constituent un véritable problème de santé publique et mettent en danger la santé, voire la vie, des populations des pays en développement.



Comment aider ?

Le plus grand service que l'on puisse rendre aux pays démunis, en matière de santé, est de ne pas les rendre dépendants. Il faut appuyer les politiques de santé locales et respecter le savoir-faire et les structures mises en place pour répondre aux besoins des populations.

Pour faire un don de médicaments dans le cadre d'une action efficace, il faut :

- fournir les médicaments en conformité avec les politiques nationales en tenant compte des listes de médicaments essentiels². Seuls les produits figurant sur cette liste sont autorisés à être importés. Ces politiques nationales ont quatre objectifs principaux : l'accessibilité géographique et financière aux médicaments essentiels, la qualité et leur usage rationnel,
- être en contact avec une structure de santé locale qui fera une évaluation des besoins en médicaments essentiels génériques en fonction du niveau des soins (dispensaire, centre de santé, hôpital, etc.),
- privilégier les achats de médicaments essentiels dans les centrales d'achats des pays³, par exemple en organisant un partenariat financier et en aidant à l'organisation de leur acheminement dans les zones défavorisées, ou, à défaut, dans une centrale d'achat européenne à but non lucratif⁴,
- penser aux produits d'hygiène, aussi important que les médicaments pour améliorer la santé, et parfois difficilement accessibles.

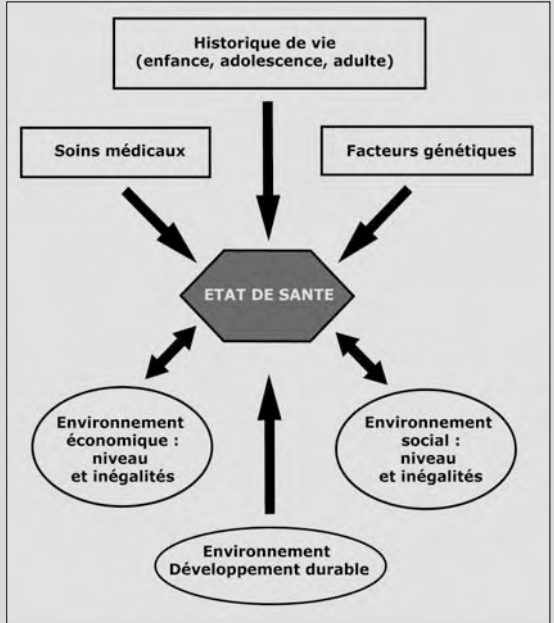
Que faire de nos médicaments non utilisés ?

Les pays en développement méritent mieux que nos restes d'armoire à pharmacie! Nous ne devons pas envoyer les fonds d'armoires à pharmacie ou du matériel médical usagé ! Mais, comme avant, il faut rapporter ses médicaments à son pharmacien. L'envoi humanitaire étant interdit, ils seront détruits dans des conditions environnementales optimales. Rapporter ses médicaments non utilisés chez son pharmacien est un geste pour protéger l'environnement.

Aider autrement

Selon l'OMS, « la santé est définie comme un état de complet bien-être physique, mental et social et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité ».

Les médicaments n'influent qu'en partie sur la santé. La santé dépend aussi de facteurs biologiques, de l'environnement, des systèmes de santé et des styles de vie (cf. schéma ci-dessous).



LES DÉTERMINANTS DE LA SANTÉ.

© Source : Marmot M., Wilkinson R.G., "Social determinants of health", Oxford university press, 1999, 291p.

Donc aider autrement, c'est soutenir :

- les associations qui travaillent dans l'éducation pour la santé et la prévention, par exemple : vaccinations, hygiène, usage rationnel des médicaments, mutuelles de santé, etc.,
- l'éducation des populations, des femmes en particulier,
- la formation continue des professionnels de santé,
- l'accès à l'eau potable et l'amélioration de l'hygiène collective.

Offrir des abonnements à des revues de formation continue.

Favoriser les ressources locales et la fabrication locale...

Tout au long de l'année 2008, dans chaque région de France, ReMeD accueillera les acteurs de la solidarité internationale lors d'un atelier-débat consacré à cette thématique. Toutes les informations sur www.drugdonations.org.

par Mathilde CUCHET-CHOSSELER

ReMeD

www.remed.org

1. La traçabilité est le processus de suivi permettant de garantir la qualité des médicaments d'un bout à l'autre de la chaîne pharmaceutique (de l'achat des matières premières par l'industriel à la dispensation du médicament par le pharmacien).

2. L'OMS en 1977 a identifié les médicaments qui satisfont aux besoins de la majorité de la population en matière de soins de santé. La sélection des médicaments essentiels est un processus continu qui tient compte des changements de la situation épidémiologique et de l'évolution des priorités sanitaires dans chaque pays, ainsi que des progrès de la thérapeutique. Liste de médicaments essentiels de l'OMS et listes de médicaments essentiels par pays : http://www.remed.org/html/liste_medicaments_essentiels.html.

3. Centrales d'achat africaines : http://www.remed.org/html/centrales_d_achat_afrique.html.

4. Centrales d'achat européennes : http://www.remed.org/html/centrales_d_achats_europe.html.

Le don de LIVRES

Avec Biblionef, dites « stop » à l'envoi de livres non adaptés !

Il peut en aller du don de livres comme de certains vêtements : démodés ici, usés, on se dit qu'ils n'en feraient pas moins l'affaire ailleurs. Mais que peut valoir l'envoi d'un livre si ses informations sont périmées ? Quelle aide constitue-t-il si son contenu ne trouve aucun écho auprès de son public ? Depuis plus de 15 ans Biblionef défend et incarne une autre conception : il n'est gratifiant ni pour le donateur ni pour le bénéficiaire de donner et de recevoir des livres usagés et inadaptés. En collaboration avec les éditeurs, l'association s'est assignée pour vocation de procurer des livres neufs et récents à d'innombrables enfants et adolescents parmi les plus démunis ou isolés sur notre planète.

Donner au plus grand nombre à la fois le goût et la possibilité de la lecture est une tâche essentielle car si la couverture des besoins sanitaires et nutritionnels est l'urgence pour ces pays, leur avenir passe nécessairement par l'accès à l'éducation et à la culture : deux conditions essentielles de la formation d'un individu, de son intégration sociale et du développement économique. Le livre n'est donc jamais un luxe, bien au contraire il est une priorité.

Du Liban à L'Oural, du Maroc à l'Afrique du Sud, du Nicaragua à l'Égypte en passant par Haïti, la Mauritanie, Madagascar, le Laos, l'Inde, l'Europe de l'Est, nos livres ont maintes fois pris le chemin de l'aventure par bateau, par train ou camion, sur des routes interminables, cahoteuses et poussiéreuses. Des bibliothèques ont été créées et équipées dans plus de 80 pays sur tous les continents pour faire le bonheur de ceux qui ne reçoivent jamais rien ou pire encore des livres usagés et inadaptés.

Environ 160 000 livres sont envoyés chaque année par notre association et pour chaque projet à réaliser c'est le même travail de dentelle. À partir d'un inventaire détaillé de notre offre, ils sont choisis en concertation avec nos partenaires, compétents et fiables : associations, fondations, ambassades, alliances françaises, bibliothèques scolaires et publiques. Les livres ne sont donc pas imposés mais proposés. Une telle diversité de besoins réclame un fonds riche et en permanence renouvelé. Les partenariats avec le monde de l'édition sont donc essentiels et doivent perdurer.



Photos © Biblionef

Selon l'Unicef :

- 1/6 de l'humanité est analphabète.
- 250 millions d'enfants en âge de fréquenter l'école grandissent en marge de toute éducation.

En dessous du seuil de 50 % d'alphabétisation, et c'est le cas dans de nombreux pays, aucun développement n'est durable.

En retour, une évaluation du don est demandée aux utilisateurs dans les mois qui suivent le premier envoi. Les risques de revente des livres ou leur non-utilisation faute de personnel adéquat sont éliminés.

Nous avons ainsi bâti des relations solides et durables dans les pays francophones et francophiles, contribuant dans bien des cas par l'importance et la régularité des envois à la reconstitution des réseaux de lecture publique.

Biblionef fait partie des membres fondateurs de *La Charte du Don de Livres* parue en France en 1998. Cette charte définissant le don de livres comme une des politiques de partenariat pour le développement de la lecture est une sorte de code de déontologie engageant à la fois les donateurs et les bénéficiaires dans une meilleure connaissance réciproque et un échange de savoir-faire. Il est souhaitable que le programme de don commence par une réflexion commune sur les besoins du destinataire, de façon à rechercher ensemble la meilleure adéquation possible entre cette demande et l'offre envisagée. Le texte de cette charte peut-être consulté sur le site suivant : www.culture-developpement.asso.fr

par Dominique PACE

Directrice générale Biblionef
biblionef@wanadoo.fr

